

BLANQUEFORT

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
ENTRE LES RUES
DES GRAVIERES ET DE BEL AIR

Réunion de concertation du 4 juin 2019



SOMMAIRE

1- RAPPEL DE L ATELIER DE CONCERTATION, SES CONCLUSIONS ET SUITES

2- RAPPEL DU DIAGNOSTIC

3- PARTI D AMENAGEMENT

4- PROPOSITION DE PROJET

5- DISCUSSIONS



1- RAPPEL DE L'ATELIER DE CONCERTATION

L'atelier s'est déroulé en 3 temps :

-**un temps de présentation** au cours duquel l'état initial de cette voie a été décrit afin d'assurer une vision commune des problématiques qui a mis en évidence des trottoirs peu ou pas existants, une absence d'aménagements cyclables, une entrée de ville et une ambiance peu qualitatives et dangereuses, des vitesses élevées, une absence de stationnement, et des eaux pluviales à gérer.

Trois thématiques ont donc été mises en avant : sécurité, entrée de ville et aménagements paysagers.

-**un temps de travail de 20 minutes** a été laissé aux 7 groupes constitués afin que chacun débattenne de chaque thématique.

-**un rapporteur de chaque groupe a résumé** les échanges à l'ensemble de la salle.



1- RAPPEL DE L'ATELIER DE CONCERTATION



AMENAGEMENT

PAYSAGER

Enfants:
- Village enfant:
- Trottoir
- Jaf. Habitat
- Ev. Au 2^{ème}

ECLAIRAGE PUBLIC

Parages enfant
- Ed. Intell.
- Balisage de la route
- Le 11^{ème} étage au sol

SECURITE'

Regl.
- Croisier Blanc
- Pocher police
- Arrêt Bus + Stationnement
- Trottoir
- Sécurisation fosse images non motorisés
- Prudence piétons (action fire)

ENTREE DE VILLE

Croisier
Trottoir
Fosse Trottoir
Croisier plurimodale.

AUTRES

- Concombrement
- Pylô → leader
- parking Terminus Bus
- Réseau EU sur Bel Air
- Fibre optique
- Arrivés du TGV à Pécampinge
- Gestion des Eaux Pluviales
- Limite communale
- Statut (pavés)
- Antenne: Bel Air + St Romain

1- RAPPEL DES CONCLUSIONS DE L'ATELIER

- Une nécessité de sécuriser l'ensemble des usagers par un aménagement simple, efficace, durable et réglementaire
 - En abaissant les vitesses et en mettant en place un radar (pédagogique ou pas),
 - En assurant des aménagements sécurisés pour les modes doux
 - En mettant aux normes l'arrêt de bus et en l'accompagnant de stationnements
 - En améliorant et modernisant l'éclairage public (sécurisation des passages piétons par de l'éclairage ou des faisceaux lumineux, éclairage dit 'intelligent')

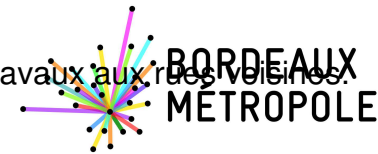
- Une nécessité de sécuriser l'entrée de ville par la mise en place d'un giratoire ou d'un carrefour à feux (6 groupes sur 7 souhaitent un giratoire)

- Un besoin de gérer les eaux pluviales

- Un embellissement nécessaire pour une amélioration du cadre de vie
 - En enfouissant les réseaux,
 - En végétalisant (l'exemple est donné de l'avenue du XI novembre)
 - En créant un éclairage public économe et intelligent.

Il est rappelé :

- que le périmètre du projet ne peut être modifié malgré les demandes d'étendre l'étude et les travaux aux rues voisines.
- que la déviation de Caychac n'est plus d'actualité



1- SUITE DE L'ATELIER

Suite à l'atelier, et compte tenu du coût des travaux supérieur à 1,9 millions d'euro, une concertation réglementaire doit avoir lieu.

Il avait été annoncé qu'elle débiterait au printemps et qu'une réunion publique proposant un projet serait organisée en mai ou juin.

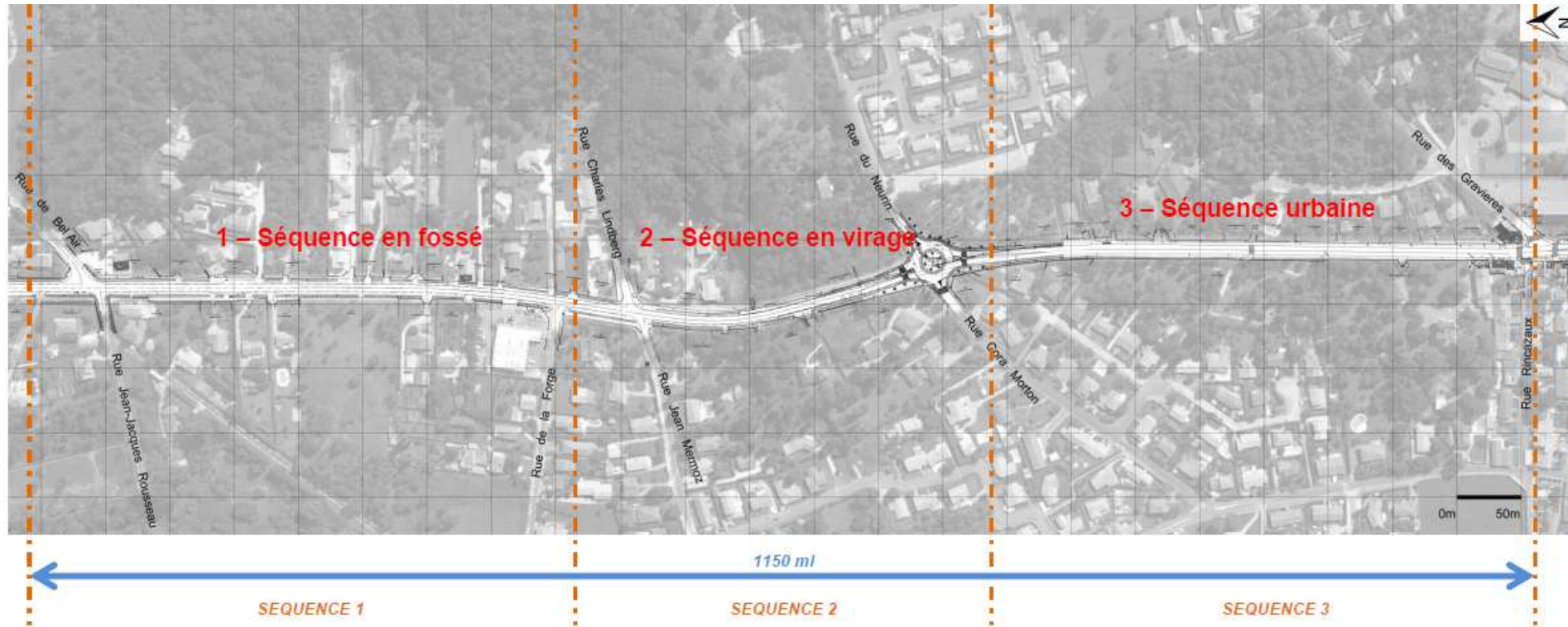
Cette concertation a été ouverte le 20 mai 2019. Un dossier est disponible en mairie et au pôle territorial Ouest. Chaque dossier comprend :

- la délibération d'ouverture,
- l'avis de concertation,
- le plan de situation,
- le diaporama de l'atelier,
- le compte rendu de l'atelier,
- un registre de concertation.

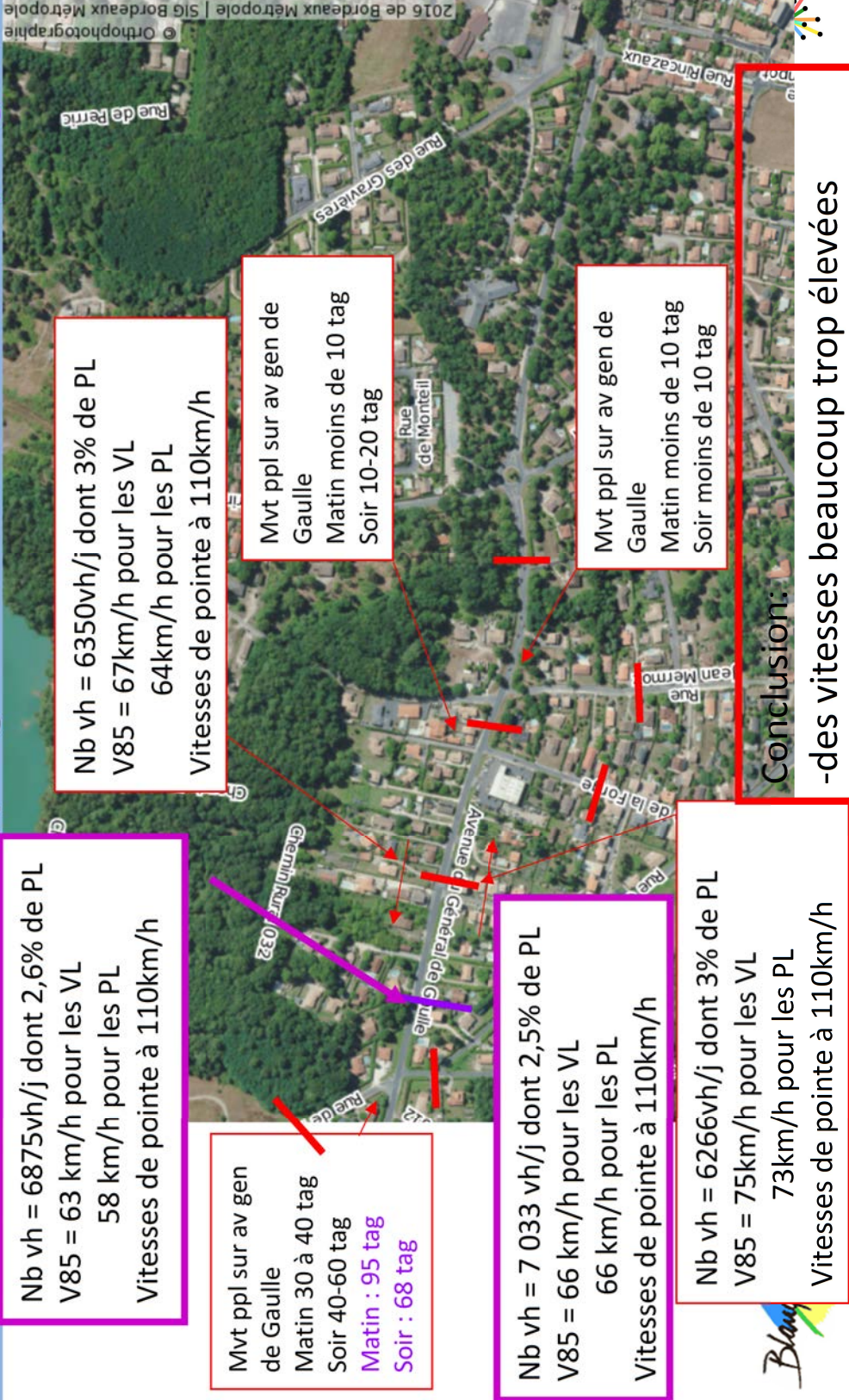
Y sera ajouté le projet présenté ce soir.



2- RAPPEL DU DIAGNOSTIC



2- DIAGNOSTIC- comptages et vitesses + comptages avril 2019



2- RAPPEL DU DIAGNOSTIC- étude hydraulique

Principe : les eaux du domaine public doivent être conservées sur le domaine public.

Or il n'y a pas de réseau d'eaux pluviales dans cette portion de rue. Les eaux partent via la voirie dans les rues adjacentes, dans les fossés voire en partie chez certains riverains.

D'où la réalisation d'une étude hydraulique pour répondre à l'augmentation de l'imperméabilisation (non achevée à ce jour).

Premières conclusions :

Infiltration impossible en raison de la nappe trop superficielle (50 à 60cm) et **1 000m³ à stocker** pour une pluie décennale en aménageant 1 seul coté. Il est envisagé de poser :

1-soit des collecteurs (diamètre 300, 500, 800 selon les endroits) :

Avantage : en général implantation sous voirie (à vérifier)

Inconvénients : -impact en phase chantier sur la circulation

-coût : 1 500 000€ TTC

2-soit des massifs de stockages de dimension 2,50m de large sur 1,20m de haut :

Avantage : moins onéreux environ 900 000€ TTC

Inconvénient : nécessite le dévoiement de réseaux en place (non chiffré)



Blancpain

3- PARTI D AMENAGEMENT

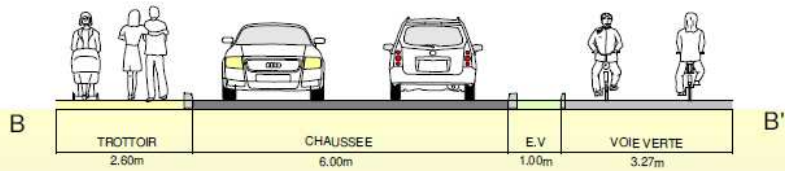
Emprise variable de l'ordre de 15m de large

- Une nécessité de sécuriser l'ensemble des usagers par un aménagement simple, efficace, durable et réglementaire
 - En abaissant les vitesses → **réduction de la chaussée à 6m de large et création d'îlots centraux**
 - En assurant des aménagements sécurisés pour les modes doux → **création d'une voie verte de 3m de large coté Est et d'un trottoir en calcaire coté ouest**
 - **Mise aux normes des arrêts de bus et création de stationnements au niveau du terminus**
 - **Rénover l'éclairage public en étant innovant**
- Une nécessité de sécuriser l'entrée de ville : **création d'un giratoire au carrefour avec Bel Air qui nécessitera des acquisitions foncières**
- Un besoin de gérer les eaux pluviales : **étude à finaliser et souhait de conserver en partie ou totalité des fossés**
- Un embellissement nécessaire pour une amélioration du cadre de vie
 - **En enfouissant les réseaux,**
 - **En végétalisant l'espace restant**

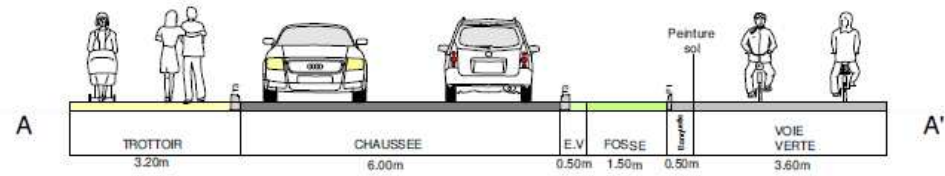


4- PROJET

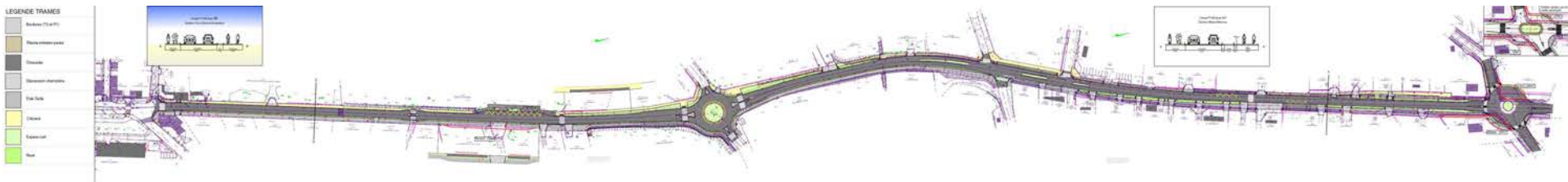
Coupe Profil type BB'
Section Cora Morton/Gravières



Coupe Profil type AA'
Section Belair/Mermoz



4- PROJET

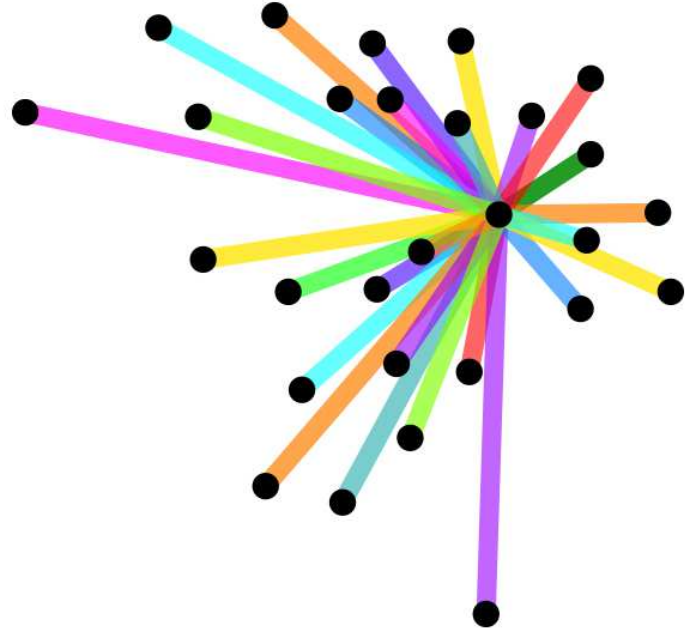


Blanguefort



5- DISCUSSIONS





BORDEAUX MÉTROPÔLE